

Le 26 novembre 2026

La Coordination Nationale soutient "Communs pharmaceutiques"

Lors de ses rencontres nationales de Remiremont, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité a appris la création d'une association porteuse d'un projet de *communs pharmaceutiques*.
L'enjeu qu'elle se donne est de produire en France (et en Europe pour commencer) des médicaments dans le respect d'une charte adoptée lors de son assemblée constitutive.
Le label "Commun pharmaceutique", reposera sur plusieurs critères qui doivent être respectés dans la production pour s'appliquer à un médicament, à savoir :

- la transparence relative aux données ayant présidé à la sélection du produit,
- la transparence relative aux éléments de la chaîne de valeur, de l'origine des matières premières, aux acteurs impliqués à chaque étape (recherche, fabrication, distribution), aux coûts, jusqu'à la répartition de la valeur et des marges bénéficiaires (pour les fabricants),
- la transparence relative aux éventuelles aides publiques directes et indirectes à la production du produit,
- la transparence relative aux prix et gains générés par la vente du produit,
- le respect de conditions de production exigeantes, en matière sociale et environnementale, définies par un cahier des charges spécifiques,
- la garantie d'un accès universel aux produits pour les patient·es sur le territoire national.

Ce projet vise ainsi à constituer un réseau mutualisant les moyens et permettant la fabrication de médicaments, ayant déjà leur autorisation de mise sur la marché (AMM), et abandonnés de fait par les trusts pharmaceutiques, car n'offrant plus de retours sur investissement suffisants.

Il permettrait également de mieux connaître et de répondre aux besoins des patient-e-s qui seraient associé-e-s, avec leurs associations, ainsi que les hôpitaux et les mutuelles pour sa mise en œuvre.

La Coordination qui défend la mise en place d'un pôle public du médicament et la prise en charge des frais de santé à 100 % par la Sécurité Sociale a décidé, par un vote quasi unanime d'adhérer à cette association.

COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Anne LE LOARER leloarersefidari@gmail.com
Adresse : 101, route de Kerbalanec 22300 Lannion – Tel 06 89 78 69 34
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr
Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87
Site : https://coordination-defense-sante.org/ Facebook X Mastodon Bluesky
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org